A la Chambre des Représentants.

Presse Associée.

Washington, 16 janvier—La discussion générale de la loi sur les pensions s'est terminée aujourd'hui à la Chambre des représentants. Elle sera discutée demain par paragraphes.

M. Grow a essayé de soulever une question de privilège. Le sujet qu'il désirait mettre en discussion était un passage d'un pamphlet publié par la Chambre de Commerce de New York.

Ce passage, a dit l'orateur, attaque la bonne foi de la Chambre des représentants.

Le président a déclaré que ce n'était pas une question de privilège, de sorte que M. Grow n'a pu continuer.

L'autre incident de la séance a été la défense présentée par M. Bartlett de sa position prise dans la question des pensions.

L'opinion de M. Sewell.

Presse Associée.

Washington, 16 janvier—M. Sewell, Sénateur républicain du New Jersey, a présenté aujourd'hui au Sénat une résolution au sujet de la doctrine de Monroe.

Cette résolution déclare que le président a dépassé l'esprit de la doctrine, et que son interprétation engagera les Etats-Unis dans des complications internationales, pendant qu'elle établit virtuellement un protectorat sur le Mexique, les Etats de l'Amérique Centrale et ceux de l'Amérique du Sud.

A Chicago.

La Convention Nationale Démocratique.

Presse Associée—

Washington, 16 janvier—Au vingt-neuvième tour de scrutin Chicago a été choisi comme siège de la prochaine convention nationale démocratique par vingt-six voix, contre vingt-quatre données à St-Louis.

Le Congrès Reconnaîtra-t-il les Cubains comme Belligérants ?

Presse Associée.

Washington, 16 janvier—Le sénateur Call a déclaré aujourd'hui qu'il proposera prochainement de retirer à la commission des affaires étrangères l'examen des résolutions tendant à reconnaître les insurgés de Cuba comme belligérants, dans le but de permettre au Sénat de se prononcer sur la question sans autre délai.

DERNIERE HEURE.

Les Espagnols de Mexico.

Ovation au Président Diaz.

Presse Associée.

Mexico, 16 janvier—Les journaux espagnols de Mexico, organes des résidents de cette nationalité, continuent à injurier les Etats-Unis et à demander la guerre.

Ils blâment le gouvernement américain, même pour avoir reçu les chefs cubains.

Le président Diaz a été acclamé avec enthousiasme à Vera Cruz, et pendant son voyage, par les populations assemblées pour le recevoir.

Sa popularité a été parfaitement démontrée de beaucoup de façons, et partout le désir de sa réélection a été exprimé.

Aucun détournement n'a été découvert dans le service des postes, et on déclare que les changements apportés dans le personnel ont pour cause une mauvaise administration et un manque de capacités.

L'enquête sera poursuivie, pense-t-on, dans tous les départements du ministère de la guerre où des fonds sont déposés.

Le gouvernement est résolu à requérir des cautionnements fournis par l'American Surety Company, de New York, qui a une succursale à Mexico.

L'Arbitrage du Pape.

Presse Associée—

Londres, 17 janvier—Le correspondant de Rome du *Chronicle* dit que le Pape, par l'intermédiaire du cardinal Satolli, a proposé semi-officiellement au président Cleveland de servir d'arbitre dans la question vénézuélienne.

Léon XIII a été très froissé, l'année dernière, du refus de l'Angleterre d'accepter son arbitrage proposé par le Vénézuéla.

On croit que Sa Sainteté a donné au cardinal Vaughan l'instruction de sonder le gouvernement britannique à ce sujet.

Cinq Croiseurs.

Presse Associée.

Londres, 16 janvier—Les fonctionnaires de l'amirauté établissent que des soumissions ont été demandées pour la construction de cinq croiseurs de troisième classe seulement, au lieu de dix comme il a été annoncé.

Situation grave.

Un article d'un journal havanais.

Presse Associée.

La Havane, 16 janvier—Une grande excitation a été causée hier par un article du *Diaro della Marina* contenant un exposé sensationnel et intitulé : Une situation insupportable.

L'auteur de l'article déclare franchement et en défiance de la censure que le moment est venu pour les fonctionnaires d'admettre que la situation est réellement grave, et il engage le gouvernement à changer sa politique actuelle, à mettre, s'il est nécessaire, plus d'hommes en campagne, attendu que la révolution paralyse le commerce et l'industrie de l'île.

Plusieurs escarmouches sont annoncées de la province de Matanzas.

Dans la plus sérieuse de ces rencontres les rebelles ont eu sept tués et cinq blessés. Les Espagnols ont eu trois tués et quatre blessés.

Jameson et ses Compagnons seront Remis aux Autorités Anglaises.

Presse Associée.

Londres, 16 janvier—Le gouverneur Sir Hercules Robinson, en ce moment à Prétoria, a télégraphié à Sir J. Gordon Sprigg, premier ministre de la colonie, dit une dépêche au *Times*, que le docteur Jameson et ses officiers seront remis aux autorités anglaises d'après les clauses de l'entente approuvée par le gouvernement britannique.

Tous les officiers et soldats non domiciliés dans l'Afrique du Sud seront renvoyés dans leurs foyers.

Une ovation à M. Chamberlain.

Presse Associée.

Londres, 16 janvier—Le très honorable Jos. Chamberlain, ministre des colonies, a été l'objet d'une ovation à son arrivée à la gare du chemin de fer de Birmingham ce soir.

Tout en exprimant ses remerciements pour sa réception flatteuse, il a déclaré ne pouvoir parler de son récent travail, encore incomplet.

La doctrine de Monroe.

Presse Associée.

Londres, 17 janvier—Le *Graphic* dit ce matin dans un article de fond : Pourquoi ne pas faire de la doctrine de Monroe le sujet d'un traité formel entre l'Angleterre et les Etats Unis ? Un tel traité faciliterait le règlement de différends futurs.

Le Règlement de la Question du Mei-Kong.

Les Journaux Anglais et Français.

Presse Associée.

Londres, 16 janvier—Le *Daily News*, un journal libéral, décrit dans un article de fond le règlement de la question du Siam comme la capitulation de lord Salisbury à la France.

Le correspondant de Paris du *Times* s'exprime ainsi :

En général, les journaux français insistent sur le fait que le règlement de la question siamoise entre la France et l'Angleterre laisse intactes les plus sérieuses difficultés.

Le *Temps* et la *Liberté* préviennent l'Angleterre que les relations entre la France et l'Angleterre ne peuvent être matériellement changées tant que la question d'Egypte ne sera pas réglée.

Un rédacteur de la *Liberté* a interviewé M. Berthelot. Le ministre des Affaires étrangères a dit : "La convention avec l'Angleterre ne modifie pas notre politique extérieure. Les journaux anglais se trompent avec intention en déclarant que l'Angleterre a obtenu la coopération de la France dans le règlement de ses difficultés."

Péron et République Argentine.

Presse Associée.

Lima, Péron, 16 janvier, par voie de Galveston, Texas—On annonce que le docteur Rosas est parti en qualité de ministre plénipotentiaire dans la République Argentine avec l'instruction de sonder le gouvernement au sujet de la conclusion d'une alliance offensive et défensive avec le Péron.

On n'a plus entendu parler de l'occupation des passes des Cordillères par des forces chiliennes, sur la frontière de la République Argentine.

Mais ce dernier pays n'en continue pas moins ses préparatifs de guerre.

L'opinion de Stanley.

Presse Associée.

Londres, 16 janvier—Henri M. Stanley, le célèbre explorateur, membre du Parlement anglais, écrit à un ami qu'à moins que l'Angleterre ne consente à soumettre à l'arbitrage la question vénézuélienne, la guerre avec les Etats-Unis est tôt ou tard inévitable.

La situation des Italiens à Makaleh.

Presse Associée—

Londres, 17 janvier—Le correspondant d'Adigrat du "Times" exprime l'opinion que, par suite de la difficulté d'obtenir de l'eau, le sort des Italiens enfermés à Fort Makaleh est fixé, à moins qu'ils ne s'emparent d'un puits, et le gardent, maintenant en possession des Abyssins.

Président du Sénat français.

Presse Associée—

Paris, 16 janvier—M. Loubet, ancien premier ministre, a été élu aujourd'hui président du Sénat français.

La Société Coloniale Allemande.

Presse Associée.

Londres, 17 janvier—Le *Times* publie la dépêche suivante de Berlin : La séance de la Société Coloniale Allemande à Berlin a été présidée par le duc Jean de Meck embourg-Schwerin.

Les assistants étaient nombreux et les discours ont été modérés, au contraire de ce qu'on attendait. Ils ont porté principalement sur la nécessité impérative de protéger le commerce allemand dans l'Afrique du Sud.

Il y a eu beaucoup d'attaques détournées contre l'Angleterre et Cecil Rhodes, mais aucun langage violent n'a été employé.

Des résolutions remerciant l'empereur Guillaume pour son action énergique, exprimant la sympathie envers les Boers et demandant des garanties contre le renouvellement de la violation des lois internationales ont été adoptées

Les insurgés cubains en déroute.

Presse Associée.

Washington, 16 janvier—Senor Dupuy de Lôme, ministre d'Espagne à Washington, a reçu aujourd'hui la dépêche suivante :

Madrid, 16 janvier—Le général Suarez Valdez a rencontré et mis en déroute les forces de Gomez, tuant et blessant les hommes abandonnés sur le champ de bataille.

Le colonel Molina a défait une bande de rebelles dans le district de Colon.

La colonne de Jorro a battu l'ennemi sur la plantation Clariora.

Le colonel Marti a également défait une autre bande d'insurgés à Santi Spiritus.

D'autres engagements moins importants ont eu lieu, tous à l'avantage des Espagnols, mais sans grands résultats, à cause de la tactique des insurgés qui se dispersent dans toutes les directions.

Je vous envoie ces nouvelles avec une certitude complète.

Le Délai apporté au Départ de l'Escadre Volante.

Presse Associée—

Londres, 17 janvier—Le *Standard* dit que le délai apporté au départ de l'escadre volante demeure un mystère.

La rumeur court maintenant que la reine Victoria passera l'escadre en revue avant le départ.

Des renseignements à ce sujet ont été demandés à l'amirauté, mais les fonctionnaires ont répondu qu'ils n'avaient rien à communiquer.

Marchés Divers.

Paris, 16 janvier, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 101 francs 52 1|2 centimes à compte.

Londres, 16 janvier.—Consolidés au comptant 107 13|16, à terme 106 13|16.

Liverpool, 16 janvier, 4 p. m.—American middling fair 4 29|32, good middling 4 19|32, American middling 4 1|2, low middling 4 13|32, good ordinary 4 9|32, ordinary 4 31|32.

Liverpool, 16 janvier—Coton spot—Demande modérée et les prix en baisse.

Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation, y compris 9,200 américain. Recettes 6,000 balles, 5,600 coton américain.

Future—calmes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en janvier 4 23|64, janvier et février 4 23|64, février et mars 4 22|64, mars et avril 4 22|64, avril et mai 4 21|64, mai et juin 4 21|64, juin et juillet 4 21|64, juillet et août 4 21|64, août et septembre 4 19|64, septembre et octobre 4 13|64.

New-York, 16 janvier—Coton stable à la clôture.

Ventes 193 300 balles.

Janvier 786, février 78[illegible], mars 794, avril 798, mai 802, juin 806, juillet 808, août 808, septembre 782, octobre 772, novembre 767.

New York, 16 janv.—Le marché au coton a clos facile. Middling Uplands 8 3|16. Middling Gulf 8 7|16.

Ventes 923 balles.

Les qualités que possède la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

Un huissier demande à un peintre de faire son portrait.

—Je désire surtout, dit-il, que vous me donniez une pose assez fière, l'attitude du "commandement", par exemple.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 17 Janvier 1896—Indications : Pour la Louisiane.—Temps beau ; vents du nord.

Température du 16 janvier 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	46	7
Midi	54	11
3 P. M.	52	10
6 P. M.	50	9

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Peter Salturelle à Mlle Maud Allord ; Milton Bailey à Mlle Carrie Hoffmann ; August Gabert à Mme Vve. C. A. Smith ; Alcee Gelpi à Mlle Louise E. Dunbar ; Thomas Davis à Mlle Mattie Willingham.

NAISSANCES—Mmes Leon Levy, une fille ; Neil Sweeney, une fille ; Henry Chapman, une fille ; Patrick Arroyo, un garçon ; Jerome Seruntine, un garçon ; Joseph Carombat, un garçon ; M. Hawne, un garçon.

DECES—Sebastian Desfiche, 70 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Maria Garvey, 57 ans, 1554 St Thomas; Neste M. Gipson, 15 mois, coin Flood et Royale; Veuve John Regus, 64 ans, 3022 St Claude; Gertrude Schretman, 16 mois, 1027 Indépendance; Robert H. Belden, 35 ans, 1114 N. Prieur; Ernest O. Allen, 12 jours, 705 Cody; Mary Joseph, 48 ans, 406 Marengo; Olivia Davis, 5 mois, Joliet et Poplar ; fille de Mme S. Derbigny, 17 jours, 1806 St-Claude ; Emile G. Pauuiser, 1 mois, 1824 Nord Villeré ; Sarah Brown, 24 ans, 1115 Espagne ; Andrew L. Desporte, 41 ans, West End ; Philip B. Curry, 38 ans, 1228 St Ferdinand ; Joseph Smith, 53 ans, Franklin et Tulane ; John Kavanaugh, 40 ans, 808 Louisa ; Mary Alexander, 95 ans, 2230 S. Bassin ; Lawrence O'Brien, 64 ans, Alger.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Alonzo Thorpe vs New Orleans Traction Co. et N. O. City & Lake R. R. Co.—action en dommages de $15,000.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Mme Sophia Ruppert, Mathias Ruppert, John Dyson Britton et Mme B. Marx.

L. G. Gibert et Cie vs First National Bank of McGregor, Miss—$600 sur un compte-courant.

Barry Thayer et Cie vs Delta Bank of Greenwood, Miss—$760 sur un compte courant.

Standard Cotton Seed Co. vs la succession T. P. Frith—$300 sur des billets.

Etat de la Louisiane vs Western Union Telegraph Co—$2,400 sur des taxes.

H. M. Ansley vs New Basin Mfg Co—$350 confession de jugement.

Nathan Frères vs J. B. Cambeith—$101 25 sur des billets.

I. L. Lyons vs Chas. F. Simons—$161 34 sur un attachement.

Wm Wunderlich vs Wm B. Figgen—$269 60 sur un compte courant.

Cour Criminelle de District.

Section A.—Juge J. H. Ferguson.

Comparution :

Joe Casey, Thomas McCormick et Julia Lewis, larcin ; Monroe Lambert, vol avec effraction.

Condamnations :

Joseph Wilkins—larcin ; 6 mois de travaux forcés.

Albert Green—port d'arme cachée; $50 d'amende et 10 jours d'incarcération.

John Brady, actes de violence ; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires remises :

Chas Ferguson, port d'arme cachée ; Wm Coray et Emile Chenet, actes de violence ; H. S Harstendick, emprisonnement illégal ; James S. Sears, larcin.

Nolle prosequi :

M. J. Hart, parjure ; Isidore Magnificio, cruautés aux animaux.

Trouvé coupable :

Bernard Lafargue, larcin.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Jurés délinquants :

F. M. Baldey, Nachan Bader, Hy Cohn, John Connolly, Emile Cohn, J. F. Coleman, J. W. Crine, W. A. Cooke, Geo. W. Dewhirst, Andrew J. Dickes, F. T. Dumas, Benj. M. Harrod, Jas T. Mann, E. Meynier, John O. Meallie, Hy A. Otis, Leon Pheiffer, Lucien Rolland, Joseph Seiferth, G. L. Sordelet, Thos H. Thomassin et Manuel Zable.

Ont plaidé coupables :

Jim Jones, actes de violence ; John Jones, larcin.

Ont plaidé non-coupables :

Richard Walter Smith et Frank Magaire, vol avec effraction ; Joseph Smith, larcin ; John Williams, alias Miller, alias Clarke, alias Joe Thomas, alias Harris, vol avec effraction ; Walter Bowen, port d'arme cachée.

Beauregard Wilson—larcin : 3 mois de prison.

William Perry, alias Lewis, trouvé coupable, ces jours derniers, demande une nouvelle audition de cause.

Trouvés coupables :

Julia Johnson, larcin ; Chas Williams, attaque et blessure avec intention de tuer ; Wm Barry et Red Riley, attaque et blessure sur Ellis Britt.

Le 3 octobre dernier, ces deux individus ont rencontré Britt, à l'angle des rues Erato et Constance et, parceque ce dernier a refusé de boire avec eux il lui ont frappé plusieurs coups sur la tête.

James Holland, mis en accusation, le 7 janvier, par le Grand Jury pour détournement, a été arrêté, hier matin, et conduit devant le juge Moïse. Ne pouvant fournir la caution exigée de $1,500, il a été envoyé en prison.

Première Cour de Police Correctionnelle—L. Mary—insultes ; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Annie Brackett—insultes, bris de paix et langage obscène ; $100 d'amende ou 120 jours de prison.

Clay Lavier—bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

D. Garrett et Leon Deneans—bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

W. Lewis—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

J. J. McIntosh et Charles Williams—larcin ; renvoyés devant la cour criminelle sous $250 de caution.

W. J. Smith—attaque et blessure ; renvoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Jeannette Ward, Alfred Kilshaw, J.W. Williams, Jim King, Amos Manning, Mamie Torregano, John Bradly—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Nicholas Walthe, alias Soldier George, alias George Dupont—violation de l'ordonnance 1025; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Geo. Valcour—bris de paix et méfaits ; $20 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Alfred Harris, larcin ; Louis Edwards, actes de violence ; Lillie Campbell, Levi P. Levy, menaces et bris de paix ; Walter Brady, attaque et blessure.

Envoyés devant la Cour Criminelle :

Theo. Williams, larcin ; Richard Wingrave et Alfred A. Conrad, port d'arme cachée et vol ; John Flannagan, port d'arme cachée.

La Bouteille à l'Encre.

Tout devait s'arranger, hier, et la situation allait devenir claire comme de l'eau de roche. Rien ne s'est arrangé du tout, et la situation est plus embrouillée que jamais. Qui sera président de la convention républicaine qui doit se réunir, le 29 courant ? Cage ou le major Hero ? Ceux-ci parient pour le premier, ceux-là pour le second ; d'autres se tiennent sur la réserve et ne parient pour personne, dans la crainte de perdre leur enjeu.

Nous avons bonne envie d'approuver ces derniers. Les deux fractions de la faction sont d'égale force ; il se pourrait que ni l'un ni l'autre des deux groupes ne pût l'emporter—auquel cas, Cage et Hero seraient "backboulés." Ce serait un troisième larron qui enlèverait l'élection. Ce troisième larron ne serait autre que le Col. Léonard.

C'est-à-dire, qu'au lieu de deux présidents rivaux, en perspective, la future convention en aurait trois—ce qui ne laisse pas que d'être intéressant pour la galerie.

Il ne faut pas croire pourtant que Cage se décourage ou abandonne la partie—nous disons Cage tout court ; car nous ne savons quel grade lui donner. En politique—cela est de règle—tout le monde a un grade. On est général, colonel, major ou, tout au moins, capitaine. Cage doit être quelque chose comme cela ; mais quoi ? nous l'ignorons.

Donc Cage est bien déterminé à défendre à outrance sa présidence ; il y brûlera, s'il le faut, sa dernière cartouche. Il a, d'ailleurs, plus d'une corde à son arc et il excelle à faire sauter la coupe.

Voilà qui est fort bien ; mais depuis quelque temps, la lutte est entre les deux coteries ennemies des réguliers. On a fait trop peu d'attention aux Planteurs nouvellement convertis ; il faut compter avec eux, car ils ont leur influence. Une conférence doit avoir lieu, ce soir, avec eux. Le Capt. Wimberly sera nécessairement de la partie. Encore un avec qui il faut compter, quoi qu'on ne l'estime pas beaucoup. Tout le monde le regarde comme un traître ; mais tout le monde le supporte, et il se pourrait bien qu'il fit passer ses créatures, ce qui ne ferait pas les affaires de Cage et de ses partisans. Que va-t-il se passer ? nous l'ignorons. Nous ne sommes pas dans le secret des Dieux ; et les Dieux eux-mêmes peut être n'en savent pas plus que nous. Sur quoi parier ? Sur la blanche ou sur la noire ?

La fin d'un bourreau.

Ancien brigand amnistié, Lambros Télonis avait accepté la charge de bourreau, très méprisée en Grèce. Après avoir coupé la tête à nombre de ses anciens confrères en brigandage, il songea à prendre sa retraite pour aller finir tranquillement ses jours à Rovolaki, son village natal, au fond d'une riante vallée.

Mais, là, il fut, dès son arrivée, l'objet du mépris unanime. Tout le monde l'insultait en lui jetant à la face son passé doublement taché de sang, et les enfants le fuyaient comme un monstre.

Un beau matin de la semaine dernière, les habitants de Rovolaki aperçurent un corps qui se balançait au clocher de leur église. C'était celui du bourreau Télonis.

Mort de Mme D. E. Ferguson.

La mort vient, d'un seul coup, de frapper deux bien estimables familles. Mme D. E. Ferguson, fille de notre honorable trésorier de ville, M. Ch. H. Schenck, a rendu, hier, le dernier soupir, après une assez courte maladie, qui devait avoir un dénouement aussi terrible qu'inattendu. Il y avait à peine un an qu'elle avait épousé M. D. S. Ferguson, dont elle était tendrement aimée et qui ne vivait que pour elle.

C'était une femme charmante, qui était l'idole de tous ceux qui la connaissaient.

Elle avait été remarquablement élevée par Mme et M. Schenck. Toutes leurs affections s'étaient concentrées sur elle. Aussi, est-ce un coup terrible pour eux, surtout pour M. Schenck, qui adorait sa fille et qui en était adoré.

Dieu afflige ceux qu'il aime, dit-on ; si ce mot est vrai, M. Schenck doit être bien aimable et bien estimable à ses yeux, car il est impossible d'être plus cruellement éprouvé, et il y a peu de personnes qui, dans sa position, méritent autant l'estime et les sympathies de tous les honnêtes gens.

Nous envoyons à l'époux éploré, ainsi qu'aux parents si cruellement frappés, nos sincères condoléances.

Le voleur de profession George Minear à l'hôpital.

George Minear, le voleur de profession dont nous avons annoncé l'arrestation dans notre numéro d'hier, est toujours à l'hôpital, sous la surveillance étroite de M. John Lux, sous-chef de la sûreté de Nelsonville, Ohio.

Un représentant de l'*Abeille* s'est rendu à l'hôpital, hier soir, et il a appris de M. Lux et du prisonnier, les détails suivants :

Au commencement de l'année dernière, les commerçants de Nelsonville ont prévenu la police que leurs établissements étaient souvent dévalisés par une bande de voleurs.

La police, ayant appris que la quincaillerie de Charles Cables et Cie devait être visitée par les voleurs le 29 août, les agents James Knight et Joe Smith se sont cachés dans l'établissement, pendant que l'officier R. C. Hartgrove demeurait au dehors.

A une heure du matin, Minear et un nommé John Kinkade ont fait leur apparition et ont forcé l'entrée de l'établissement.

Les agents Knight et Smith se sont précipités sur les voleurs, et une lutte s'est engagée.

Minear, qui avait déjà reçu deux coups sur la tête, s'est enfui en sautant par une fenêtre.

Knight s'est élancé à sa poursuite, au moment où Smith arrivait d'un autre côté. Voyant un homme sautant par la fenêtre, il a cru reconnaître Minear et a fait feu.

Mais Smith s'était trompé et le malheureux Knight est tombé roide mort, une balle de revolver dans la tête.

Une fois dehors, les deux voleurs se sont enfuis, ayant l'officier Hartgrove à leurs trousses, mais ils ont pu gagner un corridor et réussir à s'échapper.

Minear est parti de Nelsonville le matin même, et après avoir séjourné dans l'Alabama, il est venu à la Nouvelle-Orléans. C'est par une lettre envoyée à ses parents que sa retraite a été découverte. M. Lux ramènera le prisonnier dès que son état le permettra.

Affaire Gourdain.

D'après nos dépêches particulières, L. A. Gourdain, qui est maintenant sous les verroux à Topeka, Kansas, va être relâché dans trois ou quatre jours, et la justice de la Nouvelle-Orléans attend le jour, la minute de son élargissement, pour le happer et le conduire devant la cour criminelle de la Nouvelle-Orléans devant laquelle il a des comptes à rendre. Il s'agit, cette fois, on le sait, d'une forte somme qu'il aurait extorquée à l'ex-conseiller L. O. Desforges. Cela est bien autrement grave qu'une affaire de loterie. Que faire pour esquiver cet autre procès ? Cela est difficile, attendu que deux ou trois détectives sont prêts à le saisir, au moment de sa sortie de prison. Mais Gourdain est habile : il y a depuis longtemps une poursuite contre lui, à Cincinnati, pour contravention à la loi de la loterie.

Gourdain est malin ; il va se faire, s'il ne l'a déjà fait, réclamer par la Cour de cette ville ; de cette façon, il échapperait, pour la seconde fois, à la condamnation sévère qui l'attend à la Nouvelle-Orléans.

Nous allons voir si les détectives qui sont chargés de le conduire ici, le laisseront glisser dans leurs mains—auquel cas, il se présenterait à la Cour de Cincinnati, et la prierait de s'emparer de lui, pour lui éviter d'être traîné devant notre Cour Criminelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que le marshal des Etats-Unis, à Topeka, veille sur lui ; il a même averti le chef de la police de la Nouvelle-Orléans d'envoyer ses hommes à temps, pour ne pas le laisser échapper.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Le cimetière de Hyde-Park.

La fermeture du cimetière de chiens de Hyde-Park, une des curiosités de Londres, vient d'être ordonnée par le duc de Cambridge, gouverneur des parcs de la capitale d'Angleterre.

Il y a là quarante-neuf tombeaux pour les chiens, un seul en bois, six sans inscriptions, les autres surmontés d'une stèle avec dédicace. C'est là qu'un soir de juillet 1892 lord Pacre, en larmes, apporta le cadavre de son chien "Trappy," en annonçant qu'il reviendrait le lendemain pour l'enterrement. Et, le lendemain, il était mort de chagrin. Là repose également "Prince," le chien favori du duc de Cambridge, et "Topper," un fox-terrier adopté par les policemen de Hyde Park Police-Station.

La plupart des chiens inhumés là appartenaient à des gens logés aux environs. Ces tombes sont fréquemment visitées. Chacune est entourée d'une petite bordure de coquille au milieu de laquelle poussent des fleurs. Le portier a divisé les allées comme dans un vrai cimetière. C'est lui qui remplit les fonctions de fossoyeur et qui conserve les tombes dont on lui paie l'entretien. Il y a des dames qui célèbrent l'anniversaire de la mort de leur chien en apportant au cimetière d'Hyde Park un petit bouquet ou une plante.

Le Juge Nicholls décide contre Numa Dudoussat.

Hier matin, le juge Nicholls, de la Cour Suprême, s'est prononcé contre le point de droit soulevé par l'avocat de Numa Dudoussat, M. Ambrose Smith. Le juge dit que la Cour Suprême, après pleine et entière délibération, déclare que Numa Dudoussat a été légalement condamné d'après la Constitution et les lois de l'Etat.

Le shérif Remy Klock a déclaré au représentant de l'ABEILLE que le prisonnier sera conduit à Bâton Rouge, dès l'envoi de l'ordre officiel de la Cour Suprême.

Une tortue terrestre monstre.

On croyait bien qu'il n'existait plus de spécimens de tortues terrestres monstrueuses telles que celles dont on voit les carapaces figurer dans les musées. Il paraît que cela n'est point exact. M. Sauzier a pu décrire récemment une énorme tortue vivant dans les îles Egmont. Elle est de l'espèce *testudo Daudinii*, et ne pèse pas moins de 240 kilogrammes ; sa hauteur est de 76 centimètres et sa circonférence, à la base, mesure 4 mètres de développement. Voilà qui nous entraîne loin des petites tortues, amusement des enfants et tranquillité des parents, que les marchands des quatre saisons promènent dans Paris sur leurs petites voitures à bras.

Mort à l'Hôpital.

A cinq heures hier après-midi, S. M. Loyd, âgé de 55 ans, est mort à l'hôpital, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Loyd a été trouvé hier matin dans sa chambre, rue St-Louis, au No 709, dans un état d'insensibilité, et Mme R. Cailler, la propriétaire de maison, l'a fait transporter à l'hôpital.

Disparu.

Adolph Koch, âgé de 40 ans et employé à la manufacture de M. P. W. Dielmann et Cie, a disparu depuis environ une semaine. La dernière fois qu'il s'est présenté à l'établissement de M. Dielmann, il s'est plaint de sa santé, et son patron l'a renvoyé chez lui après lui avoir fait présent d'une bouteille de whiskey. Depuis lors, il n'a pas été revu.

La plus riche.

La communauté religieuse la plus riche d'Amérique—et probablement du monde entier—est l'église presbytérienne de la "Cinquième Avenue", à New-York. Les fidèles sont tous millionnaires et il n'est pas rare de les voir glisser dans le tronc des pauvres des chèques de quelques mille dollars. La communauté a dépensé, depuis cinq ans, plus de quatre millions en diverses œuvres de bienfaisance. Le pasteur principal, M. John Hall, reçoit un traitement fixe de 75,000 fr. par an. Il touche, en outre, de gros honoraires, en diverses circonstances. Enfin, il est logé, aux frais de ses ouailles, dans un somptueux hôtel taxé 375,000 fr.

NOUVELLES A LA MAIN.

Arrestation.—Vers onze heures, hier matin, les détectives Rainey et Dale ont arrêté un nègre du nom de Carson Milton, alias Bill Wilson, et l'accusent d'avoir, le 10 janvier dernier, forcé la porte d'entrée de la demeure de Mme Riddell, rue Terpsichore, et d'y avoir commis un vol. Il a été écroué au poste du troisième precinct.

Vols.—L'avant dernière nuit, un individu en passant devant le magasin d'épiceries de J. Vedian, à l'angle des rues Jackson et Laurel, a volé une boîte d'œufs évaluée à $4.

—Mme Christine Bombart, domiciliée au coin des rues Thalie et Liberté, rapporte qu'elle se trouvait dans un char de la ligne Peters Avenue, mercredi matin, lorsqu'un individu lui a volé son portemonnaie contenant une somme de $8.

—Un voleur s'est introduit, hier matin, dans la chambre de Susie Sayer, couleur, rue Sixième 2429, et en a emporté une somme de 60 dollars.

—Lilly Johnson, fille de couleur au service de Mme F. Allania, rue Dauphine, 521, a, hier matin, volé une somme de $6, dans l'armoire de sa maîtresse.

—A. W. Connelley, couleur, a rapporté à la police hier matin, qu'il se trouvait, l'avant dernière nuit, dans un café à l'angle des rues Douane et Franklin et qu'on lui a volé une somme de $14.

Accident—John Leche, jeune homme de 20 ans, s'est accidentellement blessé à la main gauche, hier matin, en maniant un revolver à sa résidence, chemin Carondelet près de la rue Marais. Il a reçu des soins à l'hôpital.

Chute—Wm Purcell, un charpentier, travaillait hier matin, sur un échaffaudage, à Gulf Port, Miss., lorsqu'il est tombé d'une hauteur d'environ 20 pieds et s'est grièvement blessé à la hanche droite. Il est arrivé hier soir à la Nouvelle-Orléans, par un train du Louisville et Nashville, et a été transporté à sa résidence, rue Tchoupitoulas, 1031.

Se constitue prisonnier.—A onze heures et demie hier matin, Will Minor, l'homme de couleur qui a blessé John Sanders ces jours derniers, dans une dispute à l'angle des rues Ste Marie et Fulton, s'est constitué prisonnier au chef Gaster. Il a comparu devant le recorder Whitaker qui l'a envoyé en prison à défaut d'une caution de $1,500.

THEATRES

St-Charles.—On s'amuse beaucoup au St-Charles. Très comique, très féconde en bons mots, la troupe de Wood et Sheppard.

"Town Topics" fait florès. La pièce répond merveilleusement aux désirs du public qui va le voir pour s'amuser et qui s'y amuse, plus qu'il ne s'y attendait.

Académie de Musique.—La palme est, cette semaine, à l'Académie de Musique : à cause, d'abord, du remarquable talent que déploie Miss d'Arville, comme jolie femme, comme chanteuse, comme voix, comme comédienne.

La musique est, d'ailleurs, excellente. C'est un des meilleurs opéras en langue anglaise que nous ayions entendus depuis bien longtemps.

Grand Opera House.—Les étoiles succèdent aux étoiles, au Grand Opera House. Aujourd'hui, c'est R. Mansfield qui enlève les bravos ; dimanche, ce sera Rob. Mantell. Il doit jouer ici les meilleures pièces de son répertoire : "Les Frères Corses", "The Husband" et "Monbars"—trois drames pleins d'intérêt et très émouvants. La troupe qui l'accompagne est excellente.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

Les Remerciements d'une Mère.

MM. Johnston, Holloway & Co, Philadelphia, Pa.

Chers Messieurs—Pendant plusieurs mois j'ai eu l'intention de vous écrire au sujet de votre savon Heiskell. Je m'en suis exclusivement servi pour mon enfant, et n'ai cessé de m'en servir pour lui pendant et depuis sa terrible attaque d'eczéma. Nous devons la guérison de son affection à l'onguent de Heiskell et c'est son usage qui m'a fait connaître le savon avec lequel j'ai d'abord lavé les endroits malades ensuite le corps, et depuis, je ne me sers de rien autre. Mon enfant a maintenant une superbe peau, tandis qu'avant l'usage de votre onguent et de votre savon son visage n'était qu'une plaie.

Espérant que d'autres mères trouveront le même soulagement pour leurs enfants, en faisant usage de ces articles agréez, mes remerciements les plus sincères, je suis

Votre toute dévouée
SUSIE MAY SCHELL,
470 Mott Ave., New York City.

FEUILLETON.

No 18 Commencé le 26 décembre 1895.

FILLE de PRINCE

PAR PIERRE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

VII

L'ABANDONNÉE.

(Suite.)

La très petite cervelle de Natacha se rendait parfaitement compte que c'était extrêmement loin, le ciel, et elle voulait croire qu'auparavant quelque chose la rapprocherait de son père.

Mais Marie secouait encore la tête.

Et Natacha, bien malheureuse, hésitait avant de poser une dernière question, puisque à tout ce qu'elle demandait, "c'était toujours non !" Et cependant, il fallait bien que cela sortît, parce que sa bouche ne savait rien garder de ses pensées, de ses désirs.

—Arriverons-nous à temps pour l'enterrement, mère ?

Marie eut un brusque sursaut, une suprême répulsion contre le mensonge qu'elle avait pourtant exigé elle-même.

Parler de l'enterrement de Michel alors que sans doute elle réunissait tous ses amis à Novograd et qu'au milieu de la joie, du cliquetis des verres, du pétillement du champagne, il leur annonçait ses fiançailles avec la princesse Gertrude !....

Mais elle domina vite son indignation. Et comme un professeur qui, pour faire comprendre la leçon d'aujourd'hui, évoque la leçon précédente.

—Ne te rappelles-tu pas que nous ne devons jamais aller en Russie, que ton papa nous avait laissées pour retourner avec sa famille qu'il aimait mieux que nous ?

Une grande humiliation envahit les traits de Natacha. Marie poursuivait :

—Et tu as dit, toi, que tu me préférais par-dessus tout, que tu ne voulais me quitter jamais, jamais !

—Oh ! oui, maman, chérie !

Natacha, assise sur les genoux de sa mère, bondissait à son cou, la serrait à l'étouffer.

—Oh ! oui, petite mère !

—La maman de ton papa....

—Ma... grand'mère ? interrompit l'enfant, avec un regard anxieux.

—Une grand'mère qui ne s'est jamais souciée de toi et qui n'aime pas plus ta maman que sa petite-fille ! Bref, la maman de ton père ne veux pas de nous chez elle....

—Pourquoi ?

—Parce qu'elle ne nous aime pas, affirma Marie toute tremblante.

Cette simple raison allait-elle suffire à l'enfant ?

—Et elle est maîtresse, chez elle ? fit Natacha.

—Oui.

—Et.... elle a le droit ?....

—Oui.

Cela parut très clair à la fillette, très démonstratif.

—Et puis, ajouta Marie, c'est si loin ! Nous arriverions trop tard. Et qui sait si je ne tomberais pas malade en route ? Il fait si froid !

—Oh ! maman, maman ! Il ne faut pas y aller !

Exposer la santé de sa mère ?..... C'était la raison convaincante par-dessus toutes.

Et déjà l'enfant ne songeait plus à la possibilité du voyage.

—Mais nous aurons des robes noires tout de même ?

—Moi, oui, chérie ; mais toi....

Cette conséquence de l'indispensable tromperie ne soulevait aucune objection dans le cœur de Marie pour elle-même ; elle était déjà résolue à ne plus se vêtir, toute sa vie, que de noir ; mais endeuiller cette enfant si rose, si fraîche, toujours si coquette en ses vêtements bleus ou roses ?....

—Oh ! il le faut, maman ! affirma Natacha d'un ton résolu.

Dans son existence d'hôtel en hôtel, dans ces villes d'eaux où viennent mourir tant de malades, Natacha avait vu plus d'une mort et savait très bien qu'on doit s'habiller de noir quand un être aimé est parti pour jamais.

—Et tout de suite, petite mère.

Car elle était inconsciemment exigeante pour l'accomplissement de ses désirs.

Et, à peine leur toilette faite et le petit déjeuner avalé, elle demandait :

—Nous allons, petite mère ?....

—Où donc ?

—Pour nos robes.

Malgré la répulsion qu'elle éprouvait à envelopper de noir ce petit chérubin, sa jolie fleur d'amour, Marie profita aussitôt de ce désir, dont la réalisation serait certainement une atténuation au chagrin de la fillette.

Et elles sortirent.

Mais, à la porte de l'hôtel, elles rencontraient Cypriano et sa famille, venant donner leur concert matinal. Et, tout de suite, le ténor basse-chantante s'écriait :

—Nous reviendrons quand madame la princ....quand madame sera de retour....

Et Alexandre, timidement, balbutiait à l'oreille de Natacha :

—Est-ce que vous serez longtemps parties ?

Marie répondit à Cypriano :

—Pas aujourd'hui, mes amis. Aujourd'hui, nous ne voulons entendre aucune musique. Nous sommes en deuil.

Et Natacha annonçait à Alexandre, avec une tristesse mélangée de honte, que son pauvre papa était mort.

Et elles continuèrent leur chemin, tandis que les musiciens pénétraient dans le jardin de l'hôtel et commençaient leur concert sans le moindre entrain.

Mais, comme elles arrivaient à la rue Victor-Emmanuel, Natacha interrogea :

—Tu n'entres pas à l'église ?

La modeste église au coin du carrefour, si petite que, souvent, aux heures des offices, les fidèles débordent sur le perron.

Elles pénétrèrent dans le lieu saint ; car Marie obéissait comme si c'eût été elle l'enfant. Et elle était de plus en plus épouvantée par les conséquences, l'organisation matérielle de son mensonge.

Natacha avec un peu d'exaltation, se mit à genoux sur la dalle, repoussant le prie-Dieu que voulait lui donner sa mère.

Elle faisait comme les femmes du peuple qui étaient à l'arrière et sur les bas-côtés de l'église, persuadée, tout à coup, qu'elle allait mieux prier ainsi.

Elle ne savait qu'une prière, celle qu'elle murmurait chaque soir, en chemise, au pied de son lit. Elle la dit et, au milieu, releva la tête vers sa mère.

—Tu ne pries pas, toi ?

—Je t'écoute, chérie....Et puis, ta prière parviendra ainsi avant la mienne ; le petit Jésus écoute mieux les prières des petits enfants.

Natacha continua, un peu plus haut. Elle arrivait au passage consacré aux morts, au père et à la mère de petite mère ; et elle y ajouta, très fermement, quoique de grosses larmes perlassent encore sur ses joues :

"....et aussi pour mon pauvre papa, qui est mort en tombant de cheval !...."

—O mon Dieu, murmura Marie en s'écrasant la poitrine, pardonnez-moi de faire mentir cet ange ! Et que cela ne porte pas malheur à son père !

Les chagrins de ces petits anges ont, heureusement, peu de durée.

Et cinq minutes plus tard, Natacha s'extasiait devant une devanture de fleurs ; et dès qu'elle fut dans le magasin de robes, elle sautilla et se prêta, de la meilleure grâce du monde, à l'essayage de huit ou dix costumes.

Elle était déjà coquette ; et déjà devant les glaces, elle prenait d'adorables petites mines.

Et elle joua à grimper sur une chaise et à en descendre, tandis que sa mère faisait une commande pour elle-même.

Mais Natacha fut moins satisfaite, lorsque, à la sortie du magasin, sa maman, au lieu d'une bonne promenade au bord de la mer, parla d'aller visiter des appartements.

—Des appartements ?.... Et pourquoi, petite mère ?

Lorsqu'une mère vit seule avec sa fille, l'intelligence de l'enfant devient vite exigeante, avec une pointe de jalousie et l'autoritarisme le plus naïvement inconscient.

Natacha, spécialement, voulait toujours savoir le pourquoi de toutes choses.

Et Marie dut expliquer :

—Je ne trouve pas convenable qu'une maman qui vient de perdre son mari demeure dans un hôtel, au milieu du tapage, de la gaieté des voyageurs ; et nous allons déménager.

Natacha fit la grimace, avec sa franchise accoutumée.

Et librement, elle dit ses objections. Tous les voyageurs étaient bien gentils pour elle, s'amusaient avec elle dans le jardin, lui envoyaient des dattes à table ; des dattes ! elle en était spécialement gourmande....

Marie répliqua :

—Eh ! chérie, je t'en donnerai autant que tu en voudras !

Mais ce n'était pas encore ce que Natacha regretterait le plus de l'hôtel de la Croix de Malte.

—Mère chérie, je ne verrai plus mon ami Alexandre et le bon monsieur Cypriano.

—Ils chantent de tous côtés, nous le retrouverons bien.

—C'est que c'était si amusant, dans le jardin, sous notre fenêtre....

—Eh bien ! ils viendront aussi.

—Tu prendras une maison avec un grand, grand jardin ?....

Non, Marie n'était pas si ambitieuse. En sage ménagère de ses ressources, elle n'avait songé qu'à un petit logement, où elle vivrait économiquement ; et voilà que la petite volonté de Mlle Natacha détruisait brusquement ce raisonnable projet ! Oh ! la faiblesse des mères !

Tout de suite, l'esprit de Marie était retourné. Il fallait évidemment un jardin, un grand jardin, à cette petite personne si joueuse, si remuante.

Et comme il n'y a de vrais jardins qu'au bord de la mer, c'est-à-dire dans l'endroit de Menton où les loyers sont le plus élevés.

Aussi Marie fut-elle d'abord toute surprise des prix qui lui furent demandés, même pour une fin de saison.

Il y avait bien de gentilles, de modestes maisonnettes, à des conditions abordables ; mais les jardins en étaient minuscules, enserrés par de hautes grilles et placés derrière d'autres jardins dont les plantations leur cachaient la vue de la mer....

—Oh ! pas ici, petite mère, disait Natacha suppliante. Ou alors, restons à l'hôtel.

Mais un jardin l'enthousiasma tout à coup, vraiment très joli, avec de délicieux parterres d'anémones et une balançoire.

Un peu tremblante, Marie demanda le prix.

Ce prix—douze cents francs, plus une série de faux frais qui le portaient à quinze cents—aurait épouvanté Marie une heure auparavant.

Et elle ne sut même pas marchander parce que Natacha, déjà, raffolait de la balançoire.

Et puis, c'était un dernier caprice, une petite folie qu'elle allait faire pour sa chérie avant de commencer sa lutte pour la vie.

Des excuses, des motifs presque raisonnables se présentaient d'ailleurs à son esprit. Le jardin de la Croix de Malte était certes fort grand ; mais Natacha ne pouvait y courir en liberté, à cause des parterres et des voyageurs qui n'aiment pas les enfants.

En second lieu, il n'était pas au bord de la mer ; et le voisinage immédiat de la grande bleue allait être excellent pour toutes les deux, avec de continuelles sorties sur les galets brûlés par le soleil.

Elles mangeraient aux heures qui leur conviendraient ; et l'enfant avait, autant qu'elle, besoin d'une nourriture plus variée que celle de la table d'hôte.

A continuer.